

2 décembre 2017 : Débat laïque à Béziers

A l'appel de l'Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale de l'Hérault, 80 militants de la laïcité étaient réunis, samedi 2 décembre, à la Médiathèque André Malraux, pour débattre avec Rémy-Charles Sirvent, Secrétaire Général du Comité National d'Action Laïque, autour du thème de la Laïcité, cadre réglementaire garantissant la Liberté de Conscience, dans la société comme dans l'Ecole de la République.

Frédéric Lacas, Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, qui accueillait la Conférence, a rappelé en préambule les grands principes de la loi de séparation des églises et de l'Etat du 9 décembre 1905.



Rémy-Charles Sirvent a souligné qu'au-delà de ses missions autour des acquis fonctionnels que sont le lire, écrire et compter, l'Ecole a pour mission première d'éveiller les jeunes à la conscience citoyenne, dans le respect de l'autre, dans l'échange constructif, pour une société solidaire.



A quelques jours de la journée de la Laïcité, le 9 décembre, le débat qui s'est engagé avec la salle a montré l'importance de la question laïque dans la société actuelle menacée par de multiples fractures.

Le sénateur Gérard Delfau, infatigable militant de la cause laïque, a ensuite présenté l'historique de la collection « Débats laïques » qu'il dirige aux Editions L'Harmattan, ainsi que les thèmes développés dans les derniers ouvrages publiés dans cette collection, la seule dans le monde éditorial français, consacrée à la question laïque. Il a conclu par une note optimiste, en exprimant sa confiance dans le développement du mouvement laïque pour la construction d'une société plus harmonieuse.

A l'heure où certains tentent d'élargir avec obstination les fractures qui lézardent le corps social, en imposant des symboles cultuels dans les édifices publics, la mobilisation des militants laïques autour des principes de la loi de 1905 est la réponse citoyenne à ces actes contraires aux lois de la République.

Cette initiative s'inscrit dans la suite de celles que nous avons menées, toujours à Béziers, en janvier 2016 en accueillant Eddy Khaldi, et en partenariat le Comité Laïcité et République du Grand Biterrois en décembre 2016.

